

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION 2023

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle résume toutes les informations légales que le conseiller ou sa société doivent avoir communiqué au client dès le début de la relation. Elle est un complément à sa plaquette commerciale. Vous envisagez de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

STATUTS ET AUTORITES DE TUTELLE

SOCIETE : GD FINANCE & PATRIMOINE SIÈGE SOCIAL : 38 Allée Albert Denvers - 59229 TETEGHEM TEL : 03.28.60.48.31 FAX : 03.28.60.48.11 E-MAIL : contact@gd-fp.com SITE INTERNET : www.gd-fp.com	N°SIREN : 528 185 937 NAF / APE : 6832 B RCS Dunkerque	Adhésion à un syndicat / Association professionnelle : Membre de : Association Nationale des Conseils Financiers CIF (ANACOFI-CIF) * ANACOFI IOBSP ANACOFI ASSURANCES ANACOFI IMMO
CONSEIL EN INVESTISSEMENT FINANCIERS (CIF) : n° E002708 – Conseil non indépendant www.anacofi.asso.fr - www.orias.fr	Autorité de tutelle : www.amf-france.org	Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) : AIG - Numéro de Police : n° 2401.200/RD00035510L - CIF : Pour un montant de : 600.000 €
CIF (Conseiller en Investissements Financiers) susceptible de fournir au des conseils en investissement de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org . Cette activité est contrôlable par l'AMF.		
INTERMEDIAIRE EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT (IOBSP) : catégorie : COURTIER www.orias.fr	Autorité de tutelle : www.acpr.banque-france.fr 4 Place de Budapest 75436 PARIS Cedex 09	Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) : AIG - Pour un montant de : 500.000 € par sinistre et 800.000 € par période d'assurance
COURTIER EN ASSURANCE N°ORIAS : Catégorie B – niveau 3 n° 11062878 www.orias.fr	Autorités de tutelle : www.acpr.banque-france.fr 4 Place de Budapest 75436 PARIS Cedex 09	Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) : AIG - Pour un montant de 2.000.000 €
TITULAIRE DE LA CARTE T (Transaction Immobilière) : n° CPI 5905 2018 000 030 891	Autorité de tutelle : DGCCRF Télédoc 151 - 139, rue de Bercy 75572 Paris https://www.economie.gouv.fr/dgccrf	Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) : AIG - Pour un montant de : 150.000 € Garantie Financière : pour un montant de 110.000 €

*Votre conseiller s'est engagé à respecter le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association www.anacofi.asso.fr

PARTENAIRES* Liste évolutive au 31 décembre 2022 *Partenaires représentant au moins 10% du Chiffre d'Affaires

Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord, seront communiqués sur simple demande au client.

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	MODE DE REMUNERATION
GREEN CITY	Promotion Immobilière	Convention de distribution	Commissions
PIERRE LOYERS CONSEILS	Promotion Immobilière	Convention de distribution	Commissions
GROUPE CONSULTIM	Promotion Immobilière	Convention de distribution	Commissions
GROUPE OCEANIC	Promotion Immobilière	Convention de distribution	Commissions
DOMITYS	Promotion Immobilière	Convention de distribution	Commissions
GROUPE ALTAREA	Promotion Immobilière	Convention de distribution	Commissions
SOCIETE GENERALE	Banque	Démarchage	Commissions/Honoraires
BNP PARIBAS	Banque	Démarchage	Commissions/Honoraires
VIE PLUS	Assurance	Courtier	Commissions
GENERALI	Assurance	Courtier	Commissions
GENERALI PATRIMOINE	Assurance	Courtier	Commissions
AXA WEALTH SERVICES	Assurance / Bourse / Banque	Courtier / Démarchage	Commissions
ALPHEYS	Assurance / Bourse / Banque	Courtier / Démarchage	Commissions
APRIL	Assurance	Co-Courtage	Commissions
SOGENIAL	Société de gestion de SCPI	Convention de distribution	Commissions
CORUM	Société de gestion de SCPI	Convention de distribution	Commissions
EURYALE	Société de gestion de SCPI	Convention de distribution	Commissions
GFV SAINT VINCENT	Investissements Viticoles	Convention de distribution	Commissions/Honoraires
INTER INVEST	Investissements Industriels OM	Convention de distribution	Commissions/Honoraires
ECOFIP	Investissements Industriels OM	Convention de distribution	Commissions/Honoraires
FRANCE VALLEY	Société de Gestion Viticoles et Forêts	Convention de distribution	Commissions/Honoraires
EIFFEL INVESTMENT	Société de Gestion de FCPI	Convention de distribution	Commissions/Honoraires
ODYSEE VENTURE	Société de Gestion de FIP	Convention de distribution	Commissions/Honoraires

Tel : 03 28 60 48 31 / E-mail : contact@gd-fp.com / www.gd-fp.com

SARL au capital de 53 000 Euros immatriculée au RCS de Dunkerque Siren n°528 185 937

Siège Social : 38 Allée Albert Denvers – 59229 TETEGHEM - APE/NAF: 6832 B – TVA Intra-communautaire n°FR64528185937

Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI-CIF), association agréée AMF - Conseiller en Investissement Financier n°E002708

Courtier Intermédiaire en Opération de Banque et Services de Paiement - Courtier en Assurance ORIAS n°11062878 - www.orias.fr - Société de courtage d'assurance

Carte professionnelle de transactions immobilières sans perception de fonds n° CPI 59052018000030891

Garantie financière et RCP n°2401.200/RD00035510L souscrites auprès d'AIG – Tour CB21 – 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

TARIF CONSEIL (HONORAIRES) 2023

Acte	HT	TTC
Tarif horaire de base	150 €	180 €
Forfait maximum Conseil en Investissement Financier	2.51% de l'investissement	3% de l'investissement
Forfait minimum Bilan Patrimonial	650 €	780 €
Forfait minimum Déclarations fiscales	100 €	120 €
Forfait minimum Bilan Successoral	400 €	480 €
Forfait minimum Analyse de portefeuille	200 €	240 €
Suivi annuel de patrimoine et produits financiers externes (montant minimum)	650 €	780 €
Recherche de Financement	450 €	540 €
Questions hors abonnement et aide administrative (minimum)	500 €	600 €

TARIF COURTAGE*

MONTANT	FRAIS D'ENTREE
0 à 50 000 €	1.5%
50 001 à 100 000 €	1.0%
100 001 € à 200 000 €	0.5%
Au-delà de 200 001 €	0%

Ce tarif fonctionne par niveau total de versements effectués par un même client, net de retraits.

*Tarif valable sur les produits pour lesquels les compagnies ne nous imposent pas une grille.

A NOTER :

- Pour les produits financiers, notre rémunération se fait par commissions et honoraires.
- Les produits de trésorerie courant et court terme peuvent bénéficier d'une tarification dérogatoire alléguée.
- En cas de versement réguliers, le niveau de frais est calculé sur une base de 5 ans de versements.
- Autres forfaits d'analyse possibles en fonction du cas et du patrimoine : justification dans la lettre de mission.

Le conseil CIF est réalisé de façon non-indépendante, ou pour un acte d'intermédiation, solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés. Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, le conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

Les informations recueillies par notre cabinet sont enregistrées dans un fichier informatisé par votre conseiller, sous l'autorité et la responsabilité du Gérant, afin de permettre la bonne réalisation des missions qui nous sont confiées. Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation client plus 5 ans et sont destinées notre usage interne. Elles peuvent être transmises à nos prestataires techniques ou aux partenaires auxquels le client sera apporté. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Aurélien DESAGES par mail : a.desages@gd-fp.com. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

MODALITES DE COMMUNICATION

Notre cabinet est susceptible d'utiliser tous les moyens de communication et d'échange usuels ou nécessaires : rendez-vous présentiels, vidéo conférences, appels téléphoniques, mails, courrier et exceptionnellement les sms. Les principaux échanges et au minimum ceux qui entraînent une prise de décision de nos clients font l'objet d'une note de synthèse ou d'un envoi de mail valant compte rendu. Les rapports et préconisations sont systématiquement fournis sur supports pérennes, en formats pdf et/ou papier.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : 38 Allée Albert Denvers 59229 TETEGHEM - Par tel : 03 28 60 48 31 - Par mail : contact@gd-fp.com

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums après la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Médiateur compétents litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi, 92 Rue d'Amsterdam, 75009 PARIS

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

- Activités **CIF** : Médiateur AMF, Mme Marielle Cohen-Branche, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS - <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur>
- Activités **d'Assurance** : La Médiation de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09 - <https://www.mediation-assurance.org/constituer-mon-dossier/>
- Activités **IOBSP et Immobilières** : Médiation de la Consommation - ANM Conso, 2 Rue de Colmar 94300 VINCENNES - <https://www.anm-conso.com/site/particulier.php>

Signature(s) Client(s)

Lu et approuvé :

Le Conseiller

Fait à TETEGHEM le \$DATE_JOUR\$

Nom : \$NOM_CONTACT\$ **Prénom :** \$PRENOM_CONTACT\$
 \$NOM_CONJOINT\$ \$PRENOM_CONJOINT\$

\$TITRE_CONSEILLER\$ \$NOM_CONSE
 ILLER\$ \$PRENOM_CONSEILLER\$

Tel : 03 28 60 48 31 / E-mail : contact@gd-fp.com / www.gd-fp.com

SARL au capital de 53 000 Euros immatriculée au RCS de Dunkerque Siren n°528 185 937

Siège Social : 38 Allée Albert Denvers – 59229 TETEGHEM - APE/NAF: 6832 B – TVA Intra-communautaire n°FR64528185937

Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI-CIF), association agréée AMF - Conseiller en Investissement Financier n°E002708

Courtier Intermédiaire en Opération de Banque et Services de Paiement - Courtier en Assurance ORIAS n°11062878 - www.orias.fr - Société de courtage d'assurance

Démarcheur Financier n° 1121527684YL - Carte professionnelle de transactions immobilières sans perception de fonds n° CPI 59052018000030891

Garantie financière et RCP n°2401.200/RD00035510L souscrites auprès d'AIG – Tour CB21 – 16 Place de l'Iris 92040 Paris La Défense